

«CETTE DÉFAITE ME RÉVOLTE»

TOMI TOMEK Sa pétition contre les mangeurs de chats est enterrée par les commissions des Etats et du National. Mais la fondatrice de SOS Chats repart au combat.

Sa pétition a été refusée? Fort bien, c'est une initiative plus contraignante que Tomi Tomek envisage de lancer pour faire interdire la consommation de viande de chat! «On me soutient aux quatre coins de la planète. Des tweets de gens choqués, j'en reçois 30 par jour», assure Tomi Tomek. L'autre chemin, c'est une motion déposée par un parlementaire, mais la pasionaria des chats manque de relais politique.

Déposée il y a tout juste un an, sa pétition était munie de 16 000 signatures. L'écho obtenu a été retentissant, avec des interviews accordées à la presse américaine, canadienne et israélienne. Diffusée par l'Agence France Presse, la nouvelle avait fait le tour du monde. La chaîne LCI avait ainsi diffusé un reportage sur «des chats cuisinés façon lapin chasseur».

Privée de soutien à Berne

Sur les réseaux sociaux aussi, les commentaires oscillaient entre amusement et répulsion. Les Suisses passaient pour des «barbares» et des «sauvages». «Comment un tel pays peut encore procéder ainsi, comme s'ils s'étaient arrêtés au Moyen Age!» s'indignait un internaute.

Aujourd'hui, les commissions parlementaires corrigent le tir: «La consommation de viande d'animaux domestiques étant une

pratique très inhabituelle en Suisse, il n'est pas nécessaire d'introduire des dispositions législatives supplémentaires.» Tomi Tomek est furieuse: «Je n'ai jamais prétendu que 3% de la population

La pasionaria des félins n'a pas l'intention d'abdiquer.

en consommait, comme on me l'a attribué. Mais même pour dix chats, une loi se justifie.»

La commission du Conseil national «rejette l'objectif» de la pétition, tandis que celle des Etats

estime que «l'objectif a été atteint». Toujours active sur Internet, la pétition a obtenu à ce jour 86 000 paraphes, dont 50 000 en Suisse. D'où l'idée de lancer une initiative, malgré le coût d'une

telle opération. «La population nous soutient: 100 000 signatures, c'est faisable, mais avec des sponsors. Je ne veux pas financer une initiative avec l'argent destiné aux chats», affirme Tomi Tomek.

Le problème de la pasionaria des chats, qui soigne 120 félins dans son refuge de Noiraigue (NE), c'est qu'après le départ de Luc Barthassat, (PDC/GE), son allié sous la Coupole, elle ne possède plus de relais capable de rallier une majorité à sa cause. Il y a bien Daniel Brélaz (Les Verts/VD) avec sa cravate à chat, mais Tomi Tomek le considère trop à gauche pour rallier une majorité du Parlement à sa cause.

● VINCENT DONZÉ

vincent.donze@lematin.ch



«Même pour dix chats, une loi se justifie»

Tomi Tomek

Sébastien Anex

SES ÉCHECS ET SES SUCCÈS

COMMERCE DES PEAUX

«On me disait aussi que ça ne valait pas la peine de légiférer sur un sujet aussi marginal, mais j'ai réussi à faire interdire leur commerce après plus de cinq ans d'efforts.»

TIRS DE CHASSEURS

«Je n'ai pas obtenu l'interdiction de tirer sur les chats errants, mais, deux ans après cet échec, j'ai trouvé un autre moyen: obtenir le retrait des chats de la liste des animaux nuisibles.»

COUPE DES OREILLES

«Contrairement aux autres, cette pétition n'a pas pour but de modifier la loi, mais de corriger l'attitude de ceux qui marquent cruellement les chats castrés et stérilisés.»

Ordinateur fautif congédié

GRAND CONSEIL «Postulat rejeté»: c'est ce qu'ont cru les parlementaires valaisans à l'annonce du résultat d'un vote du Grand Conseil lors de la session de novembre. Mais l'ordinateur avait effacé cinq voix. L'erreur n'a pas échappé à l'attention d'un député. Après vérification, l'anomalie a été

trouvée. L'ordinateur fautif sera sanctionné par une mise à la retraite. Le système de vote électronique avait déjà laissé planer le doute quant à sa fiabilité. Mais c'est la première fois qu'il supprime de lui-même des voix. Le système sera modifié pour la session de décembre. ● ATS

PUB



Soirées lounge after work

Chaque vendredi 3 ambiances musicales relaxantes et des éclairages féériques pour décompresser et se retrouver entre amis de 19h30 à 22h30.

www.bains-ovronnaz.ch

